

# BACQUEVILLE JE ME SOUVIENS

## SAISON 1 : LES ASSOCIATIONS DE BACQUEVILLE : LE JUMELAGE 1/2

Le 22 janvier 1963, le général DE GAULLE et le Chancelier Konrad ADENAUER signent le traité de l'Elysée qui définit le cadre d'une coopération entre la France et l'Allemagne dans divers domaines.

Ce traité entérine la relation de confiance et d'amitié qui s'est instaurée entre les anciens « ennemis héréditaires », à peine dix ans après le début de la réconciliation, amorcée par la déclaration Schuman de 1950, texte fondateur de la construction européenne.

Elle enterme ainsi définitivement une période sombre qui aura coûté la vie à des millions de Français et d'Allemands (guerre franco-allemande de 1870, Première Guerre mondiale et Seconde Guerre mondiale).

Un point particulier repose sur le rapprochement des peuples des deux pays. Il était important pour les deux signataires que ce ne soit pas un traité décidé par les chefs d'État, mais que les citoyens se rapprochent les uns des autres.

Les jeunesses allemande et française sont particulièrement visées sur le long terme.

Depuis, beaucoup de villes, d'écoles, de régions françaises et allemandes se sont jumelées.

L'histoire du jumelage de Bacqueville et Scharnebeck commence en décembre 1972.

Monsieur DELACROIX, maire de Saône-Saint-Just à l'époque, entre en contact avec la municipalité de Scharnebeck afin de mettre en rapport les deux communes.

Le conseil municipal de Bacqueville, par sa lettre du 11 février 1973 informe qu'une délégation Bacquevillaise se rendra à Scharnebeck en avril 1973.

Le conseil municipal de Scharnebeck, le 28 février 1973, adopte la résolution d'établir des contacts amicaux avec la commune de Bacqueville-en-Caux.

Le 15 avril 1973 La délégation Bacquevillaise est accueillie très chaleureusement.

Le 16 mai 1973, le conseil municipal de Scharnebeck décide unanimement d'envoyer une délégation à Bacqueville. Cette visite aura lieu en juin 1973.

Le 12 juin 1973 le conseil municipal de Bacqueville-en-Caux délibère unanimement en faveur d'un jumelage avec Scharnebeck.

Le 11 juillet 1973, c'est le conseil municipal de Scharnebeck qui prend la même décision.



1974. M POULAIN maire de Bacqueville et Bockelmann maire de Scharnebeck dévoilent le panneau du Jumelage



Français et Allemands réunis devant le monument aux morts en 1974

Les cérémonies de jumelage avec la signature de la charte auront lieu le 2 mai 1974 en Allemagne et en septembre de la même année à Bacqueville.

Si à Scharnebeck, le comité de jumelage est resté sous la responsabilité de la municipalité. À Bacqueville une association de loi 1901 est créée pour des raisons pratiques.

Gérard LIMARE raconte :

“On ne peut pas parler de Bacqueville sans parler de Scharnebeck.

Pour moi, le Jumelage fait partie du patrimoine de la commune, je défends ce point de vue.

Il faut savoir qu'il s'agit d'un jumelage de deux communes, pas seulement de deux comités.

Une connexion entre les municipalités est indispensable car c'est un partage d'expériences. A l'origine l'objectif était la réconciliation franco-allemande mais il faut travailler ensemble à la pérennité.

C'est aussi le point de vue du maire de Scharnebeck qui m'héberge depuis 40 ans lors de mes séjours.

L'origine du jumelage, le tout premier contact, a eu lieu lors d'un séminaire franco-allemand d'agriculteurs auquel participait le maire de Sâne Saint Just de l'époque, M. DELACROIX, près de Scharnebeck.

Il était très motivé pour la réconciliation franco-allemande. Dans les années 70 et il a donc cherché une commune qui serait intéressée par un jumelage.

Il s'est trouvé que c'est Scharnebeck qui s'est proposée, avec 2500 habitants environ.

Ce monsieur a créé 4 jumelages dans la région, la Normandie a d'ailleurs réalisé de nombreux jumelages.

C'est passé en conseil municipal et il y a eu une délégation du conseil municipal là-bas. A l'époque, la commune a tablé sur la Fondation Albert Jean qui avait des moyens et c'est donc son directeur, M. SLIMANE, qui a motivé des bénévoles et créé le comité de jumelage.

La première rencontre, j'y ai participé, le 2 mai 74. J'étais le plus jeune. J'ai été choisi car je m'occupais du club des jeunes et je représentais donc les jeunes, j'avais 22 ans.

A l'époque, c'était osé, cette idée de réconciliation. Nous avons fait un aller-retour pour signer la charte du jumelage.

Chantal Chrétien faisait partie du groupe, elle a été la 2ème présidente du jumelage ainsi que François Lebrun.

La plupart des premiers participants ont aujourd'hui disparu, il y avait d'anciens soldats de la 2e guerre.

La première réception en honneur de la délégation pour la signature de la charte, en Allemagne, ce 2 mai 74, a attiré énormément de monde et l'accueil a été incroyablement chaleureux.

Les Allemands sont venus à leur tour, en septembre 74, avec une réception à l'ancien Hôtel de l'Aigle d'or, maintenant Marché aux Affaires, et à la salle des fêtes, avec beaucoup de monde.

Il y a eu un vrai repas français qui a commencé à 13h et a fini à 19h, nous avons encore le plan de table !

.../...

Vous pourrez lire la suite sur le bulletin municipal de juillet prochain, ou si vous ne pouvez pas patienter, dès maintenant sur <http://bacqueville-en-caux.fr/bacqueville-souviens-toi>



Gérard Limare en Allemagne en 2014, président du Jumelage de ....à..



50 ans d'amitié grâce au jumelage pour Maryse, Jean-Paul, Brigitte et Werner